

Jeudi 17 novembre 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Démontage d'antennes sur le toit de l'hôtel de ville

**Installation temporaire d'une grue aux abords de l'hôtel de ville du 28 au 30 novembre 2016.**

La société MCM Levage va procéder au retrait des six paraboles<sup>(1)</sup> situées sur le toit de l'hôtel de ville. Afin de permettre le bon déroulement des manœuvres, les dispositions suivantes seront prises :

- Le **stationnement** sera interdit rue Amiral-Ribourt, entre la rue Porte-Neuve et la rue Porte aux Guédons ainsi rue Jean-Jacques-Rousseau entre le n°7 et le rond-point du Bombardon.
- La **circulation** sera interdite rue Jean-jacques-Rousseau et rue Porte aux Guédons, aux abords du chantier.
- La rue Amiral-Ribourt verra son sens de circulation inversé provisoirement durant les travaux.
- Une déviation sera mise en place par les voies adjacentes.

<sup>(1)</sup>Les paraboles sont aujourd'hui la propriété de SFR Group (issu de la fusion de Numéricable et de SFR). Avec le passage au numérique, l'arrivée de la TNT, et l'évolution des normes et technologies, ces paraboles sont devenues obsolètes et non plus d'utilité depuis déjà plusieurs années.

---

### CONTACT PRESSE

Christophe Le Bris

[christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr](mailto:christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr)

02 54 08 33 19

[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)